

# ALÈS- ESCRIME

PRÊTE-TOI AU JEU...

ÉPÉE

SABRE LASER

ESCRIME ARTISTIQUE

ESCRIME SANTÉ



1 CLUB

100 LICENCIÉ·ES DE 5 À 80 ANS

MAÎTRES D'ARMES DIPLÔMÉ·ES D'ÉTAT

1 GYMNASÉ DÉDIÉ

10 PISTES

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

INSCRIPTIONS DE SEPTEMBRE À JUIN



Complexe Sportif de la Prairie Salle  
de Sports N°2

Chemin des Sports

30100 ALES

[contact@ales-escrime.fr](mailto:contact@ales-escrime.fr)

# ANNÉE SPORTIVE 2022 – 2023

INSCRIPTIONS : 2e et 3e semaine de septembre aux heures d'ouverture de la salle.

Catégories	Né entre
M5	2018 et +
M7	2016 / 2017
M9	2014 / 2015
M11	2012 / 2013
M13	2010 / 2011
M15	2008 / 2009
M17	2006 / 2007
M20	2001 / 2005
Séniors	1973 / 2000
Vétérans	1972 et -

Cotisation annuelle	1ere pers	2e pers	3e pers
M5 et M7	225,00 €	215,00 €	175,00 €
M9 à M20	255,00 €	225,00 €	185,00 €
Séniors à Vétérans	275,00 €	245,00 €	215,00 €

Le coût de l'inscription comprend le montant de la cotisation + la licence

**Les compétiteur·rices doivent impérativement être inscrit·es avant le 20 septembre**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		M5 & M7 (nés entre 2016 et 2019) 13H30-14H30		
		M11 & M13 DÉBUTANT·ES (nés entre 2010 et 2013) 14H30-15H45		
		M11 & M13 CONFIRMÉ·ES (nés entre 2010 et 2013) 15H45-17H	ESCRIME SANTÉ 16H-17H30	
	M9 (nés entre 2014 et 2015) 17H30-19H	SABRE LASER 17H-18H15	M9 (nés entre 2014 et 2015) 17H30-19H	M11 & M13 DÉBUTANT·ES & CONFIRMÉ·ES (nés entre 2010 et 2013) 17H30-19H
ESCRIME SANTÉ 19H-20H30	M20, SÉNIORS & VÉTÉRANS DÉBUTANT·ES (nés avant 2001) 19H-20H30	M15 & M17 (nés entre 2006 et 2009) 18H15-19H30	SABRE LASER ESCRIME ARTISTIQUE 19H-20H30	M15 & M17 (nés entre 2006 et 2009) 19H-20H30
		M20, SÉNIORS & VÉTÉRANS DÉBUTANT·ES & CONFIRMÉ·ES (nés avant 2001) 19H30-21H30		M20, SÉNIORS & VÉTÉRANS DÉBUTANT·ES & CONFIRMÉ·ES (nés avant 2001) 19H30-21H30

# FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION SAISON 2022 / 2023

## ADHÉRENT·E

Nom ..... Prénom .....  
Date de naissance ..... Lieu ..... Dpt .....  
Nationalité .....  
Adresse .....  
Code postal..... Commune .....  
Email : (en MAJUSCULE) .....  
TEL .....

## REPRÉSENTANT·ES LÉGAUX·ALES (POUR LES MINEURS)

Nom .....	Nom .....
Prénom .....	Prénom .....
Date de Naissance .....	Date de Naissance .....
Adresse .....	Adresse .....
.....	.....
Code postal .....	Code postal .....
Commune .....	Commune .....
Profession ..... (facultatif)	Profession .....(facultatif)
Tél.....	Tél .....
Tél.....	Tél.....
Email .....@.....	Email.....@ .....

## AUTORISATION - DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné·e M. / Mme ....., responsable légal·e de ..... autorise la prise, la reproduction et la publication (sur divers supports papier ou numérique) de photographies ou vidéos de moi ou de mon enfant prises dans le cadre des activités proposées par le club.

N'autorise pas la prise, la reproduction et la publication de photographies ou vidéos de moi ou de mon enfant.

Signature(s) : .....

- Le règlement de la licence peut se faire avec les chèques vacances et sport ANCV et les tickets loisirs CAF.
- Le règlement peut être étalé sur plusieurs mois en chèque ou espèces.
- Les règlements par virement bancaire comprennent la totalité de la cotisation.
- Le chèque de caution doit être daté de l'année en cours.

(Cocher les cases correspondantes)

- J'ai bien rempli l'auto-questionnaire de santé « QS – SPORT » Cerfa N°15699\*01.  
(Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical (valable 3 ans) pour renouveler votre licence sportive.

*La FFE exigeant un **certificat médical** lors de l'inscription, le club ALES ESCRIME est dans l'obligation de refuser tout dossier incomplet et donc l'accès à toute activité en salle (non couverte par l'assurance).*

- Je m'engage en tant qu'adhérent-es à souscrire à une assurance soit par le biais de la FFE soit par mon organisme d'assurance individuelle.

- Je m'engage à respecter la charte éthique et déontologique de la FFE consultable sur le site internet.

- En cochant cette case j'accepte de recevoir des offres commerciales et la newsletter fédérale.

- En cochant cette case je m'engage à respecter le règlement de la FFE

## GESTION DU MATÉRIEL

- pour les M5 / M7 : le matériel complet est prêté
- pour les autres catégories :
  - prêt de la tenue (veste, pantalon, sous-cuirasse et masque) pour la saison après versement d'une caution de 200€
  - les armes sont prêtées pour les tireur-euses loisirs.  
Reste à leur charge l'achat d'un fil de corps et d'un gant

les compétiteur-rices doivent posséder 1 masque, 1 gant, 1 arme et 2 fils de corps  
**L'achat du matériel (occasion ou neuf) peut se faire directement au club.**

## UTILISATION DU MATÉRIEL

Vous êtes responsable du maintien en bon état du matériel que vous utilisez.  
Toute détérioration est à votre charge.  
Une lame cassée par un tiers en tentant de la redresser après que le-la tireur-euse l'ait tordue est à la charge de l'utilisateur-ric(e)  
Le-la réparateur-ric(e) n'est pas responsable de la casse pendant la réparation.

## DEPLACEMENTS

Pour tout déplacement organisé par le club, il sera demandé une participation (carburant, repas, hébergement)

Signature(s) : .....